CAMPUS HORTITHÈQUE NATURAPÔLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FORMATION CONTINUE

BP RPLFFP

Brevet professionnel

Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

Code RNCP : 41838



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières est une formation diplômante de niveau 4 qui permet à son-sa titulaire d'être capable :

- de conduire un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis
- de réaliser les différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations
- de réaliser des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement
- de coordonner une équipe de travail dans un atelier de production
- de réaliser le suivi technico-économique de l'atelier de production
- de mettre en oeuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

Ce diplôme permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole de niveau 4 et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION & PUBLIC CONCERNE

- Etre âgé-e de 18 ans minimum
- Avoir 1 an d'activité professionnelle et être titulaire d'un CAPA ou d'un diplôme de niveau équivalent ou classe de 2nde

ou • Avoir 1 an d'activité dans le domaine

ou • Avoir 3 ans d'activité dans un autre domaine

- Avoir un projet professionnel déterminé et des aptitudes pour entrer en formation
- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts PTP, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation), Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.
- Ne pas avoir bénéficié d'une formation certifiante financée par la Région Normandie au cours des 12 derniers mois.

DURÉE

Formation à temps plein sur 8,5 mois

- 750 h en centre de formation (22 semaines)
- 420 h en entreprise, (12 semaines)

De mi-septembre à mi-juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Pratique sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

à partir de 8 964 €
Pour connaitre le tarif d'un bloc en particulier, se référer au site «www.moncompteformation.gouv.fr»

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT ACCESSIBLE EN FORMATION 100% DIGITALE ET EN VAE
www.naturapole.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

4 BLOCS DE COMPÉTENCES (UNITES CAPITALISABLES NATIONALES)	Bloc 1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole • Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant • Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture Bloc 2 : Assurer le pilotage technique des productions • Organiser la mise en oeuvre technique des opérations culturales • Coordonner le travail d'une équipe Bloc 3 : Réaliser les interventions sur les végétaux • Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux • Réaliser les travaux liés au développement des végétaux Bloc 4 : Intervenir sur les conditions de culture • Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des sols • Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux
UCARE (UNITÉ CAPITALISABLE D'ADAPTATION RÉGIONALE OU À L'EMPLOI)	• Réaliser la vente directe des produits de l'exploitation ou de la pépinière • Réaliser les opérations de transformation des fleurs coupées

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

ÉVALUATION - VALIDATION

Le diplôme est composé de 5 unités capitalisables. Elles correspondent à des capacités professionnelles.

Le stagiaire passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

CHIFFRES CLÉS

- Taux moyen de réussite à l'examen (2022-2026) : 98,1%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2024) : 40 %
- Taux de poursuite d'études (sortants 2024) : 0 %
- Taux moyen de satisfaction (2022-2026) : 98,10 %

RÉMUNÉRATION

Possibilité de bénéficier d'une rémunération selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

FINANCEMENT

Des prises en charge sont possibles selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

CONTACT secrétariat : **Tél. 02 35 95 97 00 - cfppa.fauville@educagri.fr** **1333 rue Bernard Thélu - 76640 Fauville en Caux**

www.campus-hortitheque.fr

NATURAPÔLE
Enseignement Agricole Public de Seine-Maritime

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION NORMANDIE

UNION EUROPÉENNE Fonds social européen

Formation organisée et financée avec les concours de l'Etat et des entreprises et organismes mutualisateurs agréés. Formation financée par la Région Normandie.

10/2026 | Conception : NaturaPÔLE - Service communication - Impression : Obiprint